

2015/49

COMMUNE DE GRANDE RIVIERE

Envoyé en préfecture le 14/09/2015

Reçu en préfecture le 14/09/2015

Affiché le

SECRET

ID : 039-213902588-20150910-2015_49-DE

Délibération du conseil municipal

L'an deux mil quinze, le dix septembre à 20h, dans la salle de la mairie, le conseil municipal de la commune de Grande Rivière, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Jacques CHARTON, maire.

Présents : Françoise MARTELET, Robert CLEMENT, David NEVERS, Emmanuel CART-LAMY, Yvette LEMARD, Laurent CREVOISIER, Gilles MUSSILLON, Julien TOLLE, Séverine ZORDAN
Absent excusé : Murielle ROB

Date de la convocation : 31 aout 2015

Date d'affichage : 15 septembre 2015

Nombre de conseillers en exercice: 11

Nombre de conseillers présents: 10

Nombre de conseillers votants: 10

Objet : **PLAN DE ZONAGE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport effectué par le bureau d'étude Initiative, Aménagement et Développement.

Ce rapport présente les différentes possibilités d'assainissement, autonome ou collectif selon les zones.

D'après l'étude, Monsieur le Maire propose :

- pour les hameaux de l'Abbaye, Côte de Choquet, La Motte, Les Faivres et sur le Moulin : assainissement collectif pour toutes les parcelles déjà raccordées.
- Pour les autres hameaux autonomes : assainissement autonome.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL :

VALIDE :

- l'assainissement collectif pour les hameaux déjà reliés au réseau et pour toutes les parcelles déjà raccordées.
- L'assainissement autonome pour tous les hameaux fonctionnant déjà en autonomie.

Ces choix sont représentés par la carte de zonage d'assainissement datée du 10/09/2015

AUTORISE Mr le Maire à signer les documents concernant le plan d'étude.

AUTORISE Mr le Maire a procédé à l'enquête publique.

Le maire, Jean-Jacques CHARTON



Acte rendu exécutoire après transmission au Contrôle de Légalité
en date du
Le maire,